PV du 24 IX 2010

Questions du Groupe Ensemble et Solidaires

Télévision numérique terrestre.

La commune peut-elle nous indiquer si le réémetteur d'Etréchy retransmettra bien la TNT avant le 8 mars 2011 ?
Une information sur ce point pourra-t-elle être donnée dans le prochain "Vivre à Etréchy" (notamment sur : le coût, les aides financières à l'installation pour les personnes âgées, les handicapés et les foyers exonérés de redevance) ?

Réponse :

Le CSA indique que la couverture TNT est bien prévue à partir du 8 mars 2011. Il est également précisé, à titre indicatif que les multiplex R1 (France 2, France 3, France 5, France Ô, LCP/Public Sénat, Chaîne locale ou 2e programme régional de France 3) et R6 (TF1, Arte, LCI, Eurosport, NRJ 12, TMC, TF6) seront accessibles début décembre 2010. L'ensemble des autres multiplex sera accessible le 8 mars 2011.

Concernant les aides financières à l'installation pour les personnes âgées, les handicapés et les foyers exonérés du paiement de la redevance, une réflexion pourra être engagée, selon les coûts exposés.

Diminution des déchets.

La commune d'Etrechy n'est toujours pas en mesure d'étendre le recyclage à tous les bâtiments communaux alors que le tri sélectif reste encore le meilleur moyen de faire diminuer le volume des ordures ménagères. Quels sont les obstacles rencontrés ? Ne serait-il pas opportun, toujours dans la perspective de réduire les ordures ménagères, que la commune développe une politique incitative pour favoriser le compostage individuel ?

Réponse :

Il aurait été bon que le Groupe Etréchy, Ensemble et Solidaires, ait étayé son propos d'au moins un exemple, lorsqu'il est dit que la Commune n'est pas en mesure d'étendre le recyclage à tous les bâtiments communaux… Le tri est fait en ce qui concerne la Mairie, la

Salle Jean-Monnet, le Centre Culturel, les écoles… Dès lors, il est difficile de répondre à cette question, au moins pour cette partie.
En ce qui concerne le compostage individuel, une réflexion est actuellement menée au sein de la Communauté de Communes, désormais compétente pour la collecte et le traitement des ordures ménagères. Il sera notamment question, dans les mois à venir, de déterminer les actions à entreprendre en vue de réduire la production des déchets, dans la perspective de la mise en œuvre de la tarification incitative créée par le Grenelle II de l'environnement. La solution du compostage individuel fait partie des solutions à envisager.

Affaissement de chaussée.

Dans le secteur de la rue des Vrigneaux et du boulevard de la Gare, on assiste à nouveau à un affaissement de chaussée. Ne serait-il pas plus rationnel et sécurisant de rechercher l'origine des désordres afin d'y remédier de manière globale plutôt qu'au coup par coup ?

Réponse :

Qu'il s'agisse de n'importe quel sinistre, le bon sens commun veut que l'on en recherche systématiquement la cause.
C'est pour cette raison que les services techniques, associés à la fois à la Société des Eaux de l'Essonne pour la partie « réseaux » et une société de Travaux Publics plus spécialisée dans les infrastructures routières, travaillent actuellement à l'expertise des raisons de cet affaissement.
D'ores et déjà, nous savons que les canalisations en cet endroit sont intactes, ce qui renvoie donc l'origine de l'effondrement à une ou des causes non identifiées à ce jour.
Tant que cette origine n'a pas été identifiée, il ne peut être envisagé aucune action, qu'elle soit « globale » ou au « coup par coup ».